

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 104 (2001)

Artikel: Conclusion

Autor: Hauser, Michel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-550212>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conclusion

Michel Hauser

Il est temps de conclure et de proposer une forme de synthèse aux diverses interventions de ce jour.

Avec M. de Weck, on a vu que le Jura, et singulièrement l'Ajoie, ont été en quelque sorte l'une des scènes majeures, si ce n'est la principale, où la Suisse et les Suisses ont vécu la Première Guerre mondiale. Bien davantage que dans les années 1870, durant lesquelles c'est le Jura neuchâtelois qui avait surtout été sollicité, notamment par l'arrivée massive des fameux «bourbakis», notre Jura, pendant la Première Guerre mondiale, s'impose en quelque sorte à la Suisse. Aux nombreux Confédérés qui passèrent en uniforme sur son territoire – ils furent 300000 selon la chanson –, il n'apparaît sans doute guère que comme une région bernoise francophone. Mais c'est une région qui s'ancre dans les mémoires : la menace qui rôde toute proche, et qui est bien réelle puisqu'elle se traduit par quelques bombardements et de nombreuses violations de frontières, laisse à elle seule un fort souvenir. Le temps bien long à passer dans la contrée, soit à la garde, soit à l'exercice plus ou moins bien compris et appliqué, est aussi pour les soldats un puissant facteur d'imprégnation de la mémoire. Cela d'autant plus que la dureté de l'époque ne tient pas seulement aux aléas militaires, mais aussi et sans doute tout autant aux aléas économiques et sociaux, rappelés avec pertinence par M. Sieber-Lehmann.

Dans un tel contexte, on conçoit aisément qu'un phénomène de notoriété tel que celui qui s'est cristallisé autour de la petite Gilberte ait pu surgir et se développer jusqu'à devenir un véritable mythe ; un mythe, rappelons-le, c'est l'image amplifiée qui est élaborée ou acceptée au sujet d'un individu ou d'un fait et qui en vient de la sorte à jouer un rôle dans le comportement social. Un phénomène tel que celui de la petite Gilberte, dans son principe, n'est en soi pas vraiment exceptionnel : on le retrouve d'une certaine manière, et à la même époque, à propos de la Madelon en France, avec – si j'ose dire – les mêmes ingrédients : une jeune fille forcément jolie, des soldats déracinés et mélancoliques, un débit de boisson. Ce qui est particulièrement intéressant dans le cas de la petite Gilberte, plus que l'origine même, c'est la rémanence du mythe en cause, sa permanence. M. Sieber-Lehmann a fait état de sa perception des trois ou quatre vies de la petite Gilberte. M. Bregnard, dans le même sens, a souligné les conditions d'élaboration et de façonnage de ce

mythe, en relevant dans ce phénomène l'importance, trop communément oubliée ou négligée, de la Seconde Guerre mondiale. L'histoire de la petite Gilberte, en somme, c'est le miroir d'une époque, celui de la Première Guerre mondiale, mais tout autant le miroir d'une certaine Suisse sur le cours de tout le XX^e siècle, une Suisse – alémanique surtout – qui a encore et toujours besoin d'affirmer la cohésion de ses diverses parties de pays, de ses diverses cultures.

L'histoire, pour tout dire, n'a guère de sens que par rapport au présent. Du coup, on en vient à s'interroger sur la portée présente du mythe de la petite Gilberte. Que représente-t-elle aujourd'hui, elle qui serait plus que centenaire ? quel souvenir cultivera-t-on d'elle en cet immeuble restauré, immeuble qui veut précisément être un lieu de mémoire ?

La popularité de la petite Gilberte à notre époque est et reste indéniable. Votre nombreuse présence aujourd'hui en est un signe. Et s'il fallait en apporter encore un témoignage, je pourrais faire état de l'expérience vécue à plusieurs reprises dans les années 1980 et 1990, quand je conduisais en tant que conservateur des monuments des visites guidées entre Porrentruy et Saint-Ursanne ; comme il n'y avait pas encore de route Transjurane, les déplacements en car s'effectuaient forcément à travers le village de Courgenay, et je croyais bien faire en demandant au chauffeur d'arrêter le véhicule à hauteur de la Pierre-Percée, histoire de présenter brièvement ce monument millénaire ; eh bien, à chaque fois ou presque, j'entendais quelqu'un du groupe qui disait : « ja, ja, sehr schön, aber wo isch la petite Gilberte, où est la petite Gilberte ? » Comme quoi cette notoriété est bien vivace, et tout particulièrement, je le répète, en Suisse alémanique.

Un journaliste a pu écrire il y a trois semaines environ que l'Hôtel de la Gare de Courgenay, dans lequel nous nous trouvons, est désormais élevé au rang de sanctuaire. Soit ! mais avec quelle dédicace au fronton de ce sanctuaire ? Les responsables de la Fondation ont dit d'ores et déjà qu'il ne s'agit pas d'en faire le temple d'un quelconque militarisme ou d'une nostalgie genre « anciens combattants ». On peut considérer que, bon gré mal gré, une page a été tournée, au moment de la disparition du monument communément appelé le Fritz, dans les rapports que notre région entretient avec son histoire militaire, celle des deux guerres mondiales. Si le mâle soldat de pierre n'est plus sur les hauteurs des Rangiers, la petite Gilberte, fragile jeune fille de Courgenay, quant à elle, reste bien présente et reprend du service. Je ne dis pas cela pour complaire à M^{me} la cheffe du Bureau cantonal de l'égalité, membre du Comité de la Fondation qui nous accueille. Soit dit en passant, il serait intéressant d'étudier sous l'angle de la condition féminine la destinée de la petite Gilberte et de ses contemporaines de la Première Guerre mondiale, exercice qui reste à faire et qui pourrait se révéler intéressant au plan de la sociologie historique. Mais, cette parenthèse étant refermée, il

m'apparaît, ainsi que l'ont d'ailleurs souligné tant M. Bregnard que M. Sieber-Lehmann, que la petite Gilberte, son mythe, sa maison même, ont effectivement encore et toujours des potentialités pour notre époque, si non un rôle à jouer.

Il y a d'abord l'impact proprement touristique ou économique, qui n'a rien de dépréciatif en soi: sans doute cet établissement et l'aura qui lui est attachée attireront-ils maints visiteurs; il me semble qu'il y a là un défi intéressant pour l'hôtellerie jurassienne, dont les insuffisances sont notoires. Et il y a lieu de se rappeler en l'occurrence que la qualité première de la petite Gilberte, celle qui lui a valu d'entrer dans la postérité, c'est d'avoir su accueillir, d'avoir su écouter, même et surtout ceux qui parlaient une autre langue que celle de la région. Son exemple, à cet égard, garde toute sa pertinence pour les Jurassiens d'abord. Il le garde d'autant plus au moment où se met en place le projet *Jura pays ouvert*, qui est certes porté par un ministre du Gouvernement, comme cela a été dit, mais qui est devenu le projet politique principal de la République et Canton du Jura, avec l'aval du Parlement et l'implication progressive de toute la société jurassienne.

Et puis, il y a un enjeu qui déborde du cadre cantonal, qui se pose véritablement au plan fédéral, voire européen comme l'un des conférenciers l'a suggéré. C'est celui du dialogue entre les populations ou les peuples, de l'échange entre communautés humaines. Au cœur d'une guerre qui voyait s'affronter plus que des pays, mais des mentalités, en plein fossé linguistique et culturel des années 1914-1918, un fossé sans nul autre pareil dans l'histoire de la Suisse moderne, en pleine période de tensions sociales aussi, le dialogue était possible à Courgenay, il était réalité, et il était même convivialité. C'est sur ces mêmes fondements de concorde entre cultures que s'est érigé le mythe de la petite Gilberte et qu'il perdure. C'est sur ces fondements qu'il peut être entretenu. Sans doute la Fondation qui nous accueille aujourd'hui s'y emploiera-t-elle. En tout cas, la petite Gilberte et son histoire, transposées sur le plan des réalités de notre temps, gardent pleine actualité.

Michel Hauser (Porrentruy) est chef de l'Office du patrimoine historique de la République et Canton du Jura.